

Commune de ST THEOFFREY
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES

ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE
(sur fond cadastral)

Légende :

Niveau de contraintes *

R Zones d'interdictions

B Zones de contraintes faibles

Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

M,m : marécages
I',i' : inondation de plaine
en pied de versant
T,t : crues des torrents
et des rivières torrentielles
V,v : ruissellement sur versant
G,g : glissements de terrain
P,p : chutes de pierres

Chaque zone est référencée par deux indices au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque
(caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes
caractère en majuscule pour les autres cas)

— Limite entre les différentes zones

— Limite à l'intérieur de chacune des zones

..... Limite communale

